



Flash Info

Mars 2019

N°01

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Bientôt les élections européennes ...
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales.



La date limite d'inscription pour participer aux élections européennes du 26 mai 2019 est fixée au 31 mars 2019.

Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée le **SAMEDI 30 MARS 2019 de 9h00 à 11h00.**

TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE

Le timbre fiscal électronique remplace peu à peu le timbre fiscal « papier ». Il est désormais seul disponible pour toutes les démarches (attestation d'accueil, passeport, renouvellement CNI...).

Deux possibilités de se procurer un timbre fiscal électronique :

- 1) **ACHETER LE TIMBRE ELECTRONIQUE PAR INTERNET** sur le site <http://timbres.impots.gouv.fr> (🔒)

Le règlement s'effectue alors au moyen d'une carte bancaire.

À l'issue du paiement en ligne, le timbre électronique est envoyé IMMÉDIATEMENT par mail, et pourra être imprimé.

- 2) **ACHETER LE TIMBRE ELECTRONIQUE CHEZ UN BURALISTE AGRÉÉ.**

Le règlement est possible par tout moyen de paiement (numéraire, carte bancaire ou chèque bancaire).

La liste des buralistes est disponible sur le panneau d'affichage à côté de l'école.



Une fois en possession de votre timbre électronique, vous pouvez vous présenter en mairie pour accomplir la formalité qui a justifié votre achat.

RECENSEMENT MILITAIRE



Dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire, vous devez vous faire recenser.

Présentez vous à la mairie de votre domicile, muni(e) de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents.

SICTOM : Modification des jours de collecte suite aux jours fériés

La règle du décalage du jour de collecte des bacs suite à un jour férié est appliquée.

En conséquence :



Jour de collecte initial		Jour de collecte modifié
Lundi 22 avril 2019	→	Mardi 23 avril 2019
Lundi 10 juin 2019	→	Mardi 11 juin 2019
Lundi 11 novembre 2019	→	Mardi 12 novembre 2019



les couleurs du tri
SICTOM de la Zone de Dole

RÉGLEMENTATION USAGE DU FEU - Rappel

La Direction Départementale des Territoires rappelle à la population que l'usage du feu est réglementé, conformément à l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2017.

Pour un exploitant agricole ou forestier :

- À moins de 200 mètres d'un espace boisé, le brûlage des végétaux est autorisé uniquement du 1^{er} octobre au 14 février ;
- À plus de 200 mètres des bois et forêts, l'incinération de déchets verts est autorisée sous réserve de dispositions de protection ;
- Le brûlage des résidus de cultures est soumis à la réglementation PAC.

Pour un particulier, une collectivité ou une entreprise :

Le brûlage des déchets est strictement **INTERDIT**.

Les déchetteries du département traitent la quasi-totalité des déchets verts.



Source : Laurent Mignaux pour Terra

ÉCOLE NUMÉRIQUE

Depuis mars 2019, l'école numérique est désormais opérationnelle.

Les élèves d'ABERGEMENT-LA-RONCE ont pu découvrir le travail sur tablettes et PC, accompagnés de leurs enseignantes.

Une nouvelle méthode éducative et pédagogique dans l'ère du numérique...



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le dossier du PLUi (plan et règlement) est consultable en mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.

Le projet du PLUi est également publié sur le site du Grand Dole : www.grand-dole.fr
Onglet « Connaitre »/« Grands projets »/« Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ».



MANIFESTATIONS À VENIR

Dimanche 24 mars 2019 (10h – 18h) : Salon présentant des Vendeurs à Domicile Indépendants (VDI), organisé par l'Association des Parents d'Élèves de Maternelle de Damparis – Salle des fêtes d'ABERGEMENT LA RONCE

Mardi 26 mars 2019 à 14h15: Animation prévention séniors – Théâtre débat *gratuit* « Et si la vie commençait à la retraite ? », organisée par le Syndicat Intercommunal au Service des Personnes Âgées et Handicapées – Salle des fêtes d'ABERGEMENT LA RONCE

Mercredi 27 mars 2019 à partir de 14h00 : Loto, organisé par l'Association Les As du Volant – Salle des fêtes d'ABERGEMENT LA RONCE.

CONTACTS / ADRESSES UTILES

Assistants maternelles :

- Madame BERNET Laurence – 03 84 71 97 20
- Madame CHEVALIER Evelyne – 03 84 71 89 40
- Madame DESGRANGES Dominique – 03 84 81 11 79
- Madame LOPEZ Lydia – 03 84 71 49 26
- Madame MONROLIN Sandrine – 03 84 71 91 38
- Madame NOIROT Isabelle – 03 84 71 40 61

Relais d'Assistants Maternelles (RAM) :

147 avenue de la République – 39500 TAVAUUX
mail : ram.tavaux@mutualite-39.fr
tel : 09 64 47 03 73

Crèche collective : Les Petits Ecureuils

mail : creche.ecureuils@mutualite-39.fr
tel : 03 63 83 00 01

Assistants sociales :

- Madame Véronique FAUCONNET – 03 84 82 04 84

Correspondants presse :

• LE PROGRÈS :

Madame TALLANDIER Bernadette
mail : bernadette.tallandier@sfr.fr
tel : 06 19 29 39 55

• LA VOIX DU JURA :

Monsieur Patrick LAMY
mail : arouflam@aol.com
tel : 06 09 26 16 32

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque d'ABERGEMENT LA RONCE est ouverte tous les mardis de 15h15 à 18h00 (hors vacances scolaires).

Secrétariat de mairie

Horaires : lundi et jeudi de 16h à 18h30,
vendredi de 8h30 à 11h30.

Adresse : 1 Rue de Samerey
39500 ABERGEMENT LA RONCE
Tel : 03 84 71 40 19 – Fax : 03 84 71 49 94
Mail : mairie@abergement-la-ronce.fr

En cas d'urgence, des rendez-vous peuvent être pris en dehors de ces horaires.

BOITE

AUX LETTRES

Une boîte aux lettres est à votre disposition pour tous vos courriers et documents destinés à la Mairie.

Celle-ci est fixée sur la façade EST de la Mairie, facile d'accès et fermée à clés.

